

**PORT DE DIELETTE
CONSEIL PORTUAIRE
DU 14 DECEMBRE 2021**

RAPPORT D'ACTIVITE PARTIEL 2021

I - DOMAINE ADMINISTRATIF

a) Délimitation

En application de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, sa mise à disposition du département de la Manche a été constatée par procès-verbal en date du 4 juillet 1985.

Par délibération en date du 11 juin 1993, l'assemblée départementale a sollicité du préfet le transfert au département des parcelles nécessaires à l'extension du port.

Ce transfert a donné lieu à une convention entre l'Etat et le département signée le 30 novembre 1993.

Pour permettre les travaux d'aménagement du port de Dielette, l'extension a été autorisée par arrêté du préfet en date du 30 novembre 1993.

b) Occupation

Concession

Par délibération de la commission permanente du conseil général de la Manche n° CP 93. 12 .112. en date du 10 décembre 1993, le président du conseil général a accordé, par arrêté en date du 10 décembre 1993, la concession au district des Pieux des travaux d'aménagement et d'extension, ainsi que la gestion du port de Dielette, situé sur le territoire des communes de Flamanville et Tréauville, dans les conditions fixées par le cahier des charges annexé à l'arrêté. Son échéance est fixée au 31 décembre 2044.

L'article premier de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2001, précise qu'à compter du 01 janvier 2002, le district des Pieux est transformé en une communauté de communes qui prend la dénomination de : « communauté de communes des Pieux ».

Par arrêté du président du conseil général de la Manche en date du 6 septembre 2011, les limites de la concession du port de Dielette ont été modifiées en excluant l'emprise de la RD 23.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, a été créée la Communauté d'Agglomération du Cotentin, à laquelle est rattaché le port de Dielette.

c) Occupations temporaires

Document joint au présent rapport.

d) Police

Par arrêté n° 2011-264 du 12 septembre 2011, le président du conseil général a approuvé l'actualisation du règlement particulier de police applicable au port de Dielette.

Par arrêté n°2014-85 du 12 février 2014, le président du conseil général a modifié l'arrêté n°2013-196 en date du 19 juin 2013 relatif à l'agrément d'un agent consignataire de navire.

Par convention n° APDN-2021-09 en date du 10 février 2021, le président du conseil départemental de la Manche a accordé au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche, une dérogation annuelle afin d'effectuer des entraînements de plongées à l'intérieur des limites administratives du port de Dielette.

Par convention n° APDN-2021-011 en date du 16 février 2021, le président du conseil départemental de la Manche a accordé à l'association Hague Sud Plongée, une dérogation annuelle afin d'effectuer des entraînements de plongées à l'intérieur des limites administratives du port de Dielette.

e) Sûreté

Par arrêté préfectoral classifié n° 06/2018 du 13 avril 2018, le préfet de la Manche a délimité la zone portuaire de sûreté du port de Dielette.

Par arrêté préfectoral du 16 décembre 2019 n°33/2019, le préfet de la Manche a défini l'installation portuaire du port de Dielette soumise au code ISPS.

Par arrêté préfectoral classifié n° 35/2019 en date du 9 janvier 2020, le préfet de la Manche a délimité la zone d'accès restreint permanente active ou inactive à l'intérieur de l'installation portuaire n° 4521 du port départemental de Dielette.

Par arrêtés préfectoraux classifiés respectivement en date du 9 mars 2017 n° 1/2017 et n°2/2017, le préfet de la Manche a délimité les zones d'accès restreint actives ou inactives à l'intérieur de la zone portuaire de sûreté du port de Dielette situés sur le quai de commerce et le quai de transbordement.

II - DOMAINE ECONOMIQUE

Le port de Dielette est consacré à la pêche, à la plaisance et au commerce.

Données partielles établies depuis le 01 janvier 2021 (données concessionnaire arrêtées au 31 octobre 2021)

Port de pêche :

Le nombre de navires professionnels recensés s'élève à **7**.

Le nombre de navires professionnels de passage recensés s'élève à **10**.

a) Port de commerce :

Passages :

Il n'y a pas eu de passages effectués avec les îles Anglo-Normandes par la compagnie Manche Iles Express en 2020.

Fret : 2100 T.

Port de plaisance :

- nombre de bateaux à l'année :
2021 : 327 en moyenne environ 70 départs (60% vers Carteret pour une trentaine d'arrivées).
- nombre de bateaux visiteurs : 689 (586 en 2020)
- nombre de nuitées visiteurs : 2097 (1621 en 2020)

III - DOMAINE TECHNIQUE

Travaux d'investissement 2021

- station carburant (matériel informatique et automate, tuyauteries, systèmes de délivrance et cahute 99 550 € HT
- dragages 106 019 € HT
- vidéosurveillance 43 946 € HT

Ceux dont l'exécution est envisagée en 2022

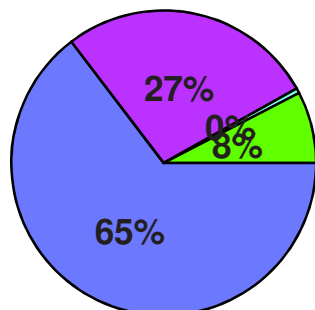
Un point sur ces différents travaux sera effectué en séance par le concessionnaire.

IV – BUDGET EXECUTE 2020

Le budget est excédentaire de 172 496 €

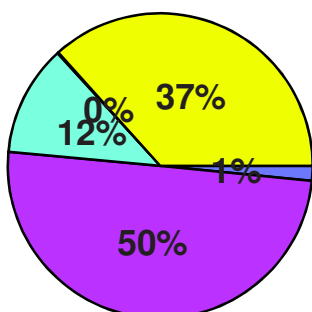
Section d'exploitation

Charges d'exploitation : 990 045 €



- Charges à caractère général 620 704 €
- Charges de personnel 261 444 €
- Autres charges de gestion courante 4 950 €
- Dotations aux amortissements 72 886 €

Produits d'exploitation : 1 162 542 €

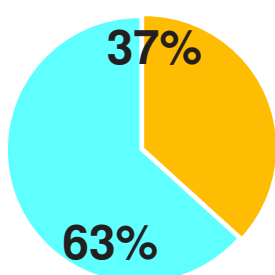


- Atténuation de charges 18 522€
- Vente de produits 579 594 €
- Autres produits de gestion courante 136 959 €
- Opér d'ordre entre sect. 426 042 €

Section d'investissement

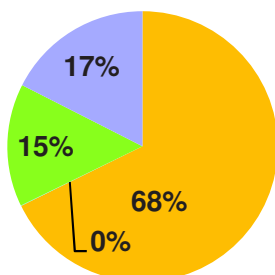
Déficitaire de 560 542 € avec report de l'excédent antérieur de 1 217 025 € et les restes à réaliser d'un montant de 329 082 € et déficitaire de 314 434 € hors report.

Dépenses d'investissement : 810 821 €



- Immobilisations : 297 839 €
- Opérations entre sections 512 982 €

Recettes d'investissement : 496 386 €



- Dotations fonds divers et réserves 336 376 €
- Immobilisations en cours 185 €
- Opérations d'ordre entre sections 72 886 €
- Opérations patrimoniales 86 940 €

PORT DE DIELETTE

Permissionnaire	Objet de l'occupation	Emplacement	A l'année	Estivale	Superficie Lxl	Date de délivrance de l'arrêté	Échéance de l'arrêté	Observations	Vérification 201x
SARL "L'escale de Dielette"	Locaux usage commercial	Terre-plein Est AB 62	X		323 m ²	19/09/2018 n°266-2018	30/09/2028		
	Terrasse découverte				120 m ²				
SARL Entreprise Vastel fils	Canalisation d'alimentation	Ponton passager	X		80 ml	18/12/2015 n°54-2015	31/12/2025		
	Cuve de stockage pétrolier	Terre-Plein Est AB 60	X		20 m ²				
M. Le Pesqueux Marc Société Cap West	Coffre	Ponton B Bassin plaisance	X		1,80 m ² 0,39m ³	En cours de renouvellement	31/12/2020	Pas d'occupation à partir d'octobre 2020. En attente remontage cabane suite à changement ponton B	
	Local	Ponton B Bassin plaisance	X		4,65 m ² 8,80 m ³				
Commune de Flamanville	Abri canon porte-amarres	Domaine portuaire RD 23	X		23,72 m ²	En cours de renouvellement	06/03/2021		
	Petite tour de garde				4,42 m ²				
Mme Thomas-Routier	Citerne à gaz enterrée	RD 23	X		15 m ²	19/03/19 P74-2019	31/12/2028		
CCIC	Aires de dédouanement	Terre-plein pêche Quai de commerce	X		12 m ²	18/12/2015 n° 52-2015	31/12/2020		
Les Viviers du Becquet	Aires de dédouanement	Terre-plein pêche Quai de commerce	X		12 m ²	28/06/18 P187-2018	30/06/2024		
Ouest Transit Services	Aires de dédouanement	Terre-plein pêche Quai de commerce	X		12 m ²	26/07/19 P210-2019	31/08/2023		
Cie maritime Anglo Normande	Banque commerciale	Gare maritime	X		15,00 m ²	04/03/2019 P50-2019	31/12/2021	Renouvelable 2 fois avec DSP max 31/12/21	
Douanes	3 espaces (contrôle, fouille et bureau)	Gare maritime	X		43,00 m ²	21/11/2014 n°57-2014	2044		
S.N.S.M	Stationnement navire Henri Varin	Bassin commerce	X			courrier du 08/07/2004	2044		
	Mise à disposition locaux	Gare maritime			12 m ²	19/03/2019 P75-2019	31/12/2023		
	Mise à disposition locaux	Bureau du port			22 m ²				
Association Centre Nautique de Dielette	Activités sportives	Base nautique-RD23-Flamanville	X			24/03/2000- n°2000-2-030	2044		
Association Plaisanciers du port de Dielette	Activités nautiques	Base nautique-RD23-Flamanville	X			24-03-2000- n°2000-2-030	2044		
Association Hague Sud Plongée	Activités nautiques	Base nautique-RD23-Flamanville	X			24-03-2000- n°2000-2-030	2044		
CAC	Canalisation transfert sable	DPM	X		12 m ²	12/02/2016 n° 6-2016	29/04/2026	Attention décision de Bureau prise pour 10 ans mais Etat a donné un accord valable jusqu'au 15/04/2019- Dde en cours auprès de l'Etat	
Gendarmerie nationale	Toit de la base nautique système radio communications	Base nautique	X			18/12/2015 n° 53-2015	31/12/2020		

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Association Plaisanciers du port de Diélette	Stockage matériel	Local 6 site du Beuzembec	X			04/03/2020 P87-2020	31/12/2020	Hors DPM		
	Cabane de chantier	Du 15/02 au 15/05 sur le Terre-plein Est et du 16/05 au 14/02 sur le terre-plein extérieur site de Beuzembec (hors DPM)	X				14/02/2020	A renouveler		
SARL La Cave de Diélette Magasin « Une Bouteille à la Mer »	Locaux commerciaux (cases T1, T2 et T3)	Parcelle AB 63	X		147,54m ²	23/04/2020 P149_2020	29/06/2030			
Mme Corinne LOQUET Magasin « L'Éffet Papillon »	Locaux commerciaux	Parcelle AB 63	X		46,69 m ²	19/02/2021 P051_2021	16/01/2024			
SARL Atelier des 3 coups - Magasin « Diélette Marine »	Local commercial (hangar frêt)	Parcelle	x		230 m ² int. 278 m ² ext	P014_2021 22/01/21	15/12/2030			
UNICAEN	Emplacements sous-marin A pour dépôt de plaques de substrat	Ponton A	X			21/12/18 n°385-2018	31/03/2021	RESILIATION		
COMMERCES AMBULANTS										
M. LOUAT Stéphane	Terrasse couverte	Pied de falaise Flamanville		X	100 m ²	P082_2021 16/03/2021	31/08/2021	Occupation intermittante (juillet août)		
SARL Horvais	Emplacement sur terre-plein pour vente de produits à emporter	Terre-plein Est		X	3 mètres linéaires	P092_2021 19/03/21	31/12/2021	Occupation intermittente (1 ½ journée /hebdo)		
Armement Lecarpentier	Emplacement sur terre-plein pour vente de produits à emporter	Terre-plein Est		X	2 mètres linéaires					
Au Chalet Gourmand	Emplacement sur terre-plein pour vente de produits à emporter	Terre-plein Est		x	14 mètres linéaires					
HORS DPM										
M. DELAUNEY Gaëtan	Magasin « Voilerie des Isles »	Parcelle AB 42 Case 1	X		53.50 m ²	En cours de renouvellement	31/12/2020	(bail)		
M. et Mme PINEAU	Bistrot-traiteur "La Cambuse de Diélette"	Parcelle AB 42	X		287 m ²	06/11/2018 P339-2018	11/2027	(bail)		
Centre Nautique de Diélette	Stockage de remorques	Site de stockage de Beuzembec	X			18/02/2021 n°P047-2021	31/12/2021			
EDF	Parc de stationnement	Parcelles AB 31, AB 32 et AB 33	X		7500 m ²	03/03/2020 P80-2020	03/03/2021	RESILIATION		